

Stationnement sur les espaces publics, panel de l'offre et solutions

Nom : FABER

Prénom : Vinciane

Fonction : Conseillère Municipale déléguée au Plan
Vélo et code de la rue

Organisme : Ville de Lille

1er avril 2010 > Hôtel de Ville de Paris





SOMMAIRE

- Le stationnement de courte durée
- Le stationnement de longue durée
- Communication et accompagnement de la démarche

STATIONNEMENT DE COURTE DUREE

- La campagne annuelle d'installation d'arceaux sur l'espace public,
- Ouverture d'un parking sécurisé en gare Lille Flandres de 600 places,
- Concours à designer :
abritemonvelo.org

INSTALLATION D'ARCEAUX

- La Ville de Lille s'est engagée à installer 400 arceaux/an sur l'espace public,
- Fin 2010, la Ville comptera plus de 2000 arceaux,
- Cet effort sera soutenu sur toute la durée du mandat,
- Arceaux pratiques et peu coûteux



Année	Nombre d'installation
2001	41
2002	115
2003	101
2004	157
2005	50
2006	56
2007	357
2008	365
2009	400
Installation	1642

GARAGE A VELOS EN GARE

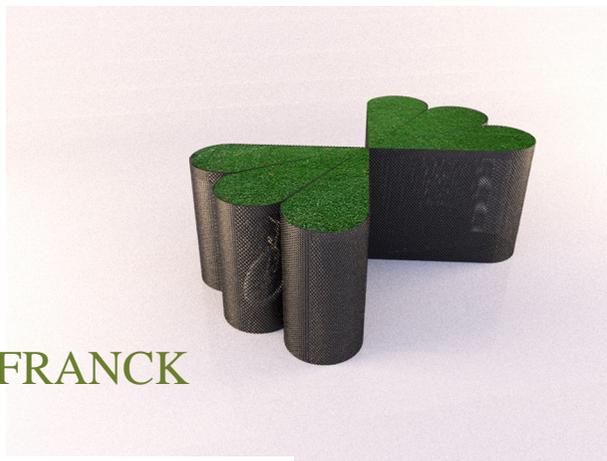
- Partenariat entre Lille Métropole Communauté Urbaine et la SNCF et en collaboration avec la Ville de Lille,
- Ouverture mi septembre 2010 d'un garage à vélos sécurisé de 600 places en gare Lille Flandres,
- Plus de 200 arceaux sur l'espace public autour de la Gare.

CONCOURS A DESIGNER

- La Ville de Lille en collaboration avec l'association Kraft a lancé un concours de design pour la création d'un abri vélos sécurisé,
- Installation prévue à proximité des établissements publics,
- Taille variable en fonction des lieux et réalisés en éco matériaux.



CONCOURS A DESIGNER



DARDE FRANCK



BOULET SEBASTIEN



PETIT ROMAIN



STATIONNEMENT DE LONGUE DUREE

- Transformation d'anciens locaux
Numéricable,
- Création d'une prime vélos.



LOCAUX NUMERICABLE

- La Ville de Lille possède de nombreux locaux sur toute la ville, qui abrite les installations du câble,
- Les avancées technologiques ont fait évoluer la taille des équipements,
- La Ville souhaite transformer une partie de ces locaux en garages à vélos sécurisés à destination des habitants/salariés du secteur,
- Etude opérationnelle en cours,
- Ouverture des premiers locaux prévus en 2011.

CREATION D'UNE PRIME VELO

- Sur le modèle des primes liées à l'habitat durable déjà en place au sein de la Ville,
- Mise en place en 2011, d'une prime à la création de locaux vélos dans les immeubles privés existants.
- Critères à respecter : situé à l'entrée du bâtiment, aisément accessible (en rez-de-chaussée ou avec rampe d'accès, sans portes lourdes à manœuvrer...), éclairé, fonctionnel et équipé de fixation simples permettant d'accrocher le cadre et la roue avant (type arceau);
- Prise en charge de 40% du coût global des travaux, plafonnés à 600 € par place de stationnement.

COMMUNICATION ET ACCOMPAGNEMENT DE LA DEMARCHE

- Autocollants sur les arceaux vélos,
- Campagne de communication pour la lutte contre le vol.



AUTOCOLLANTS

- Le vol de vélos est le principal frein énoncé à la pratique du vélo,
- Attacher correctement son vélo réduit considérablement les risques,
- Pose d'autocollants explicatifs « comment bien attacher son vélo » sur tous les arceaux de la Ville (en français, anglais et néerlandais).



CAMPAGNE D’AFFICHAGE

- En complément, la Ville de Lille réalise une campagne de communication/information par an,
- En 2009, cette dernière portait sur le vol de vélos,
- En 2010, elle aura pour objet l’éclairage.

